

ATTEINDRE LA SCOLARISATION PRIMAIRE UNIVERSELLE AU SENEGAL

ELEMENTS D'ANALYSE DE LA RETENTION

Kokou Amelewonou, Mathieu Brossard, Nicolas Reuge

1 Combien d'années de scolarisation faut-il pour former des adultes alphabétisés ?¹

L'enquête ménage MICS de l'UNICEF, réalisée en 2000 au Sénégal, permet de donner des éléments de réponse à cette question. En effet, la disponibilité d'une telle enquête, si elle permet de compléter l'estimation des statistiques de couverture scolaire et d'aborder les disparités en matière de scolarisation selon plusieurs critères, permet également de caractériser les liens existants entre scolarisation et alphabétisation durable.

L'échantillon de l'enquête MICS Sénégal comprend 6 429 ménages et 60 155 individus. La mise en regard du niveau d'alphabétisation des adultes et du nombre d'années passées à l'école se limite ici à la population des adultes âgés de 22 à 44 ans. Selon les données de l'enquête, cette population est estimée à 2 309 307 personnes au niveau national. La répartition de ces individus selon la capacité de lecture et le cursus scolaire initial, est présentée dans le tableau x, ci-dessous.

Tableau 1 : Niveau de lecture des adultes (22-44 ans) selon la fréquentation scolaire

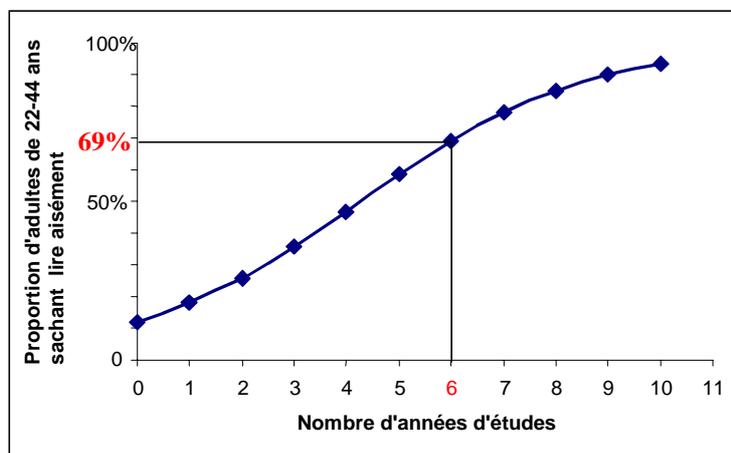
	A fréquenté l'école		N'a pas fréquenté l'école	Total
	Formelle	Non-formelle		
Sait lire sans difficulté	643 314	71 163	139 575	854 052
Lit avec difficulté	73 896	19 895	54 387	148 178
Ne sait pas lire	106 563	51 770	1 126 507	1 284 840
Total	829 413	144 885	1 335 009	2 309 307

La lecture du tableau montre clairement que la fréquentation de l'école formelle (36 % des adultes de la catégorie d'âge concernée) **ne se traduit pas systématiquement par la capacité de lire** puisque 22,4 % [(73 896 + 106 563)/829 413] de ceux qui ont été à l'école ne peuvent pas lire ou lisent difficilement; 12,7 % sont incapables de lire. En outre, il semble, selon les données de cette enquête que l'école moderne ne soit pas la seule voie pour apprendre à lire, puisque 49,1 % (71 163/144 885) de ceux qui déclarent avoir fréquenté le système non formel peuvent lire aisément. Enfin, on notera que 10,5 % de ceux qui n'ont fréquenté aucun système sont tout de même capables de lire aisément. De manière complémentaire la majorité des individus sachant lire aisément sont issus de l'éducation formelle.

¹ Cette partie est en partie extraite de Analyse de l'éducation primaire au Sénégal sur la base de l'enquête de ménages MICS2000 et de données de démographie scolaire, Alain Mingat, Khadij Mint Mohamed Salem & El Hassene Ould Inejih, Avril 2002

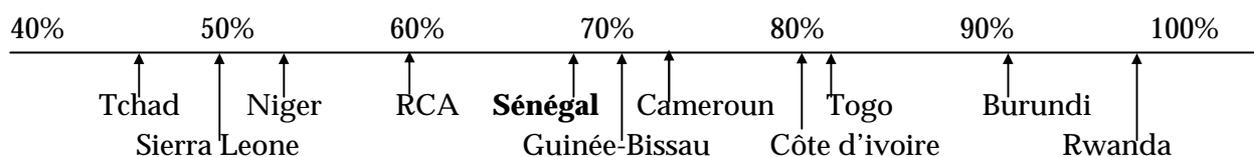
Les données de l'enquête fournissant le nombre d'années d'étude et le niveau d'alphabétisation des individus concernés (adultes de 22-44 ans), il est possible de mettre en regard la proportion d'individus alphabétisés (i.e. sachant lire aisément) avec le nombre d'années passées dans le système scolaire, comme le présente le graphique 1 suivant.

Graphique 1 : Proportion d'adultes de 22-44 ans sachant lire aisément en fonction du nombre d'années d'études.



Ce graphique présente une estimation concernant l'ensemble des adultes, qu'ils aient suivi un enseignement formel ou non formel. On constate ainsi que parmi les individus ayant bénéficié de six années de scolarisation, 69 % d'entre eux n'ont aucun problème de lecture. Cette proportion atteint 79 % pour ceux d'entre eux qui ont bénéficié d'un cycle primaire formel complet tandis qu'elle culmine à 65 % pour les anciens élèves d'un programme non formel de six années. Le chiffre global place le Sénégal dans la moyenne des pays Africains, comme le montre le graphique 2 ci dessous.

Graphique 2 : Proportion des adultes 22-44 ans pouvant lire aisément après six années de scolarité dans neuf pays année (source données des enquêtes MICS réalisés dans ces pays, année 2000)



En résumé, ces quelques observations nous indique que dans le cas du Sénégal :

- la fréquentation de l'école moderne constitue **la meilleure garantie** d'une alphabétisation durable ;
- six années de scolarisation constituent **un strict minimum** pour qu'un individu ait une chance d'acquérir une alphabétisation durable (neuf années seraient même nécessaires pour assurer la rétention de l'alphabétisation de tous les individus de façon certaine mais avant d'envisager d'universaliser l'accès à neuf années d'études, il est évidemment nécessaire de réaliser dans un premier temps la scolarisation primaire universelle)

On comprend alors qu'atteindre la scolarisation primaire universelle, entendue comme l'achèvement du cycle par tous les enfants, ne peut donc pas être une option mais constitue bien un impératif pour le développement humain du Sénégal.

2 Combien d'enfants atteignent le CM2 ?

Dans cette perspective, la première question qu'il importe de se poser concerne la situation actuelle observée dans le pays. **Quelle proportion d'une cohorte d'enfants atteint la fin du cycle primaire ?**

L'utilisation conjointe des données démographiques et de l'administration scolaire permet de répondre à cette question. Le profil de scolarisation, en donnant les taux d'accès aux différentes années d'études (calculés en rapportant le nombre de nouveaux entrants et la population théoriquement scolarisable de chaque année d'études) constitue un instrument intéressant pour analyser la situation².

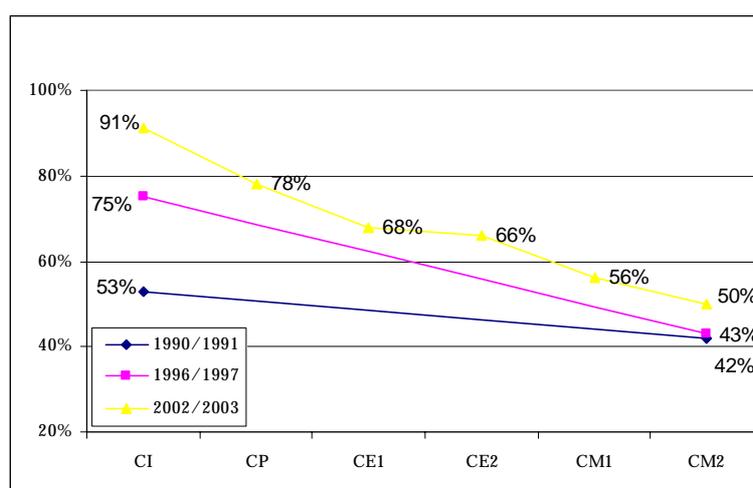
Le tableau 2 qui suit donne les résultats de ces calculs, effectués à partir des données scolaires 2002/03 de la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE) du Ministère de l'Education Nationale (MEN) et des données démographiques estimées par la division de la population Nations-Unies³ :

Tableau 2 : Taux d'accès aux différentes années d'études 2002/03

		CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nouveaux entrants (non-redoublants)		262 179	217 077	184 801	175 133	144 520	126 691
Population scolarisable (2002)	Age	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
	Nombre	286 970	279 750	272 760	266 050	259 670	252 880
Taux d'accès		91%	78%	68%	66%	56%	50%

Pour faciliter la lecture du profil de scolarisation, on peut le présenter sous forme graphique. C'est l'objet du graphique 3, qui donne, en complément, les profils calculés pour deux années antérieures de façon simplifiée (CI et CM2 uniquement).

Graphique 3 : Profils de scolarisation (% d'enfants accédant à chaque niveau), 1990/91, 1996/97 et 2002/03



² Pour les détails sur les méthodes de calcul, voir la note technique 'Indicateurs de couverture quantitative : quels choix pour mesurer l'avancée vers la SPU', Septembre 2003, Pôle de Dakar Analyse Sectorielle en Education

³ La disponibilité des données nationales de population du recensement effectué en 2002 permettra de mettre à jour ces calculs

La lecture du graphique permet de prendre la mesure de l'ampleur du défi que le système éducatif sénégalais doit relever pour atteindre en 2015 l'objectif fixé à Dakar. **Seul un enfant sur deux (50%) atteint aujourd'hui la fin du cycle primaire. Autrement dit, la moitié du chemin reste encore à parcourir pour donner des chances d'alphabétisation irréversible future à l'ensemble des enfants sénégalais.** Le taux d'accès en CM2, en passant de 42% en 1990/91 à 50% en 2002/03 n'a augmenté que de 8 points de pourcentage en une douzaine d'années, un rythme de progression largement insuffisant comparé à la nécessité d'un gain de 50 points pour les douze prochaines.

On pourra arguer que la forte progression du taux d'accès en début de cycle des dernières années (75% en 1996/97 et 91% en 2002/03) aura bientôt des répercussions positives sur les résultats en fin de cycle (cf partie 3). Certes, cependant force est de constater que cela sera insuffisant et que **l'objectif de scolarisation primaire universelle ne sera atteint à l'horizon voulu qu'à la condition d'une augmentation gigantesque de la production quantitative du système.**

Il convient alors de rechercher les politiques éducatives les plus appropriées pour initier la nécessaire accélération de rythme. L'identification des réformes les plus pertinentes passe en premier lieu par une meilleure connaissance du système, notamment dans un premier temps pour ce qui concerne les raisons de la faiblesse du taux d'achèvement du cycle (taux d'accès au CM2).

3 Pourquoi un enfant sur deux n'atteint pas la fin du cycle primaire ? Questions d'accès/rétention

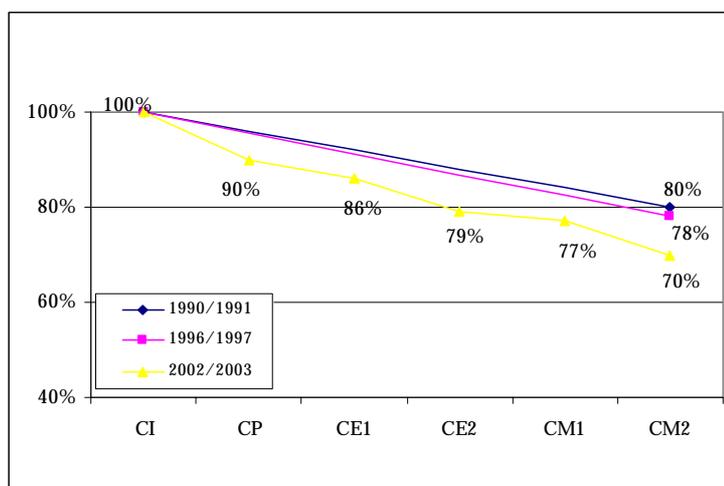
Un enfant n'atteint pas la fin du cycle primaire, soit parce qu'il n'a jamais eu accès à la scolarisation soit parce qu'il a abandonné en cours de cycle. Il est donc intéressant d'étudier dans quelle mesure la faiblesse du taux d'achèvement est due à un problème d'accès ou à un problème de rétention dans le cycle et d'analyser les évolutions de ces deux composantes depuis une douzaine d'années.

Même si l'accès à l'école n'est pas encore universel au Sénégal (environ 9% (100- 91) des enfants d'une cohorte ne mettent jamais les pieds dans un établissement scolaire), **d'énormes progrès ont été effectués sur ce plan et cela ne constitue pas aujourd'hui la principale cause de la mauvaise scolarisation en fin de cycle.**

La raison principale se situe donc plutôt du côté d'une mauvaise rétention des élèves, ce sont essentiellement les abandons massifs en cours de cycle qui pénalisent l'universalisation de l'achèvement du primaire. Pour s'en convaincre, calculons le taux de rétention dans le cycle et comparons le 1) à ce qu'il était auparavant et 2) à des pays comparables.

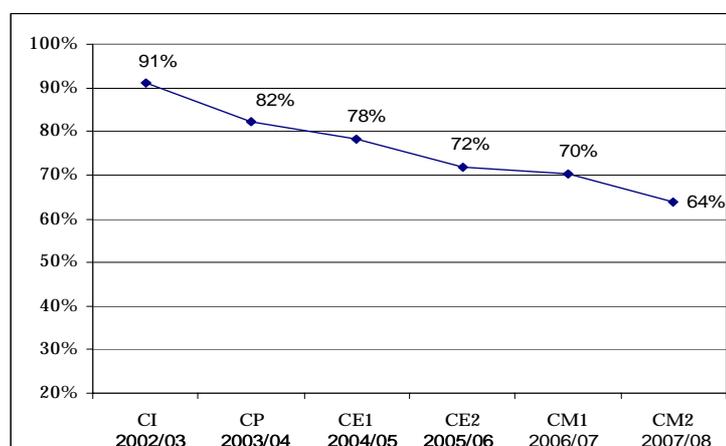
L'utilisation des données de deux années scolaires consécutives (2001/02 et 2002/03) permet d'estimer, dans les conditions actuelles du système, les taux de transition entre chaque année d'études du cycle et de simuler un taux de rétention CI→ CM2 (proportion des élèves entrés au CI qui accèdent au CM2) sur la base de la combinaison de ces taux de transition. Les résultats sont éloquentes : **sur 100 enfants entrés au CI, seuls 70 atteignent le CM2**, 30% abandonnent avant d'atteindre le CM2 et ont donc peu de chances d'acquérir suffisamment de connaissances pour devenir des adultes alphabétisés. Ceci correspond à une détérioration de la situation (cf graphique 4) : en 1990 et en 1996, ils n'étaient que 20% environ à abandonner l'école avant la fin du cycle primaire.

Graphique 4 : Profils de rétention, 1990/91, 1996/97 et 2002/03



En utilisant le profil de rétention calculé précédemment et les conditions d'accès actuel au CI (Taux brut d'admission de 91%), il est possible de simuler le parcours scolaire moyen de la cohorte d'enfants entrés au CI en 2002/03 (% d'accès aux différentes années d'études pour les prochaines années scolaires) si les conditions de transition entre les différentes classes restent similaires. C'est l'objet du graphique 5 qui suit.

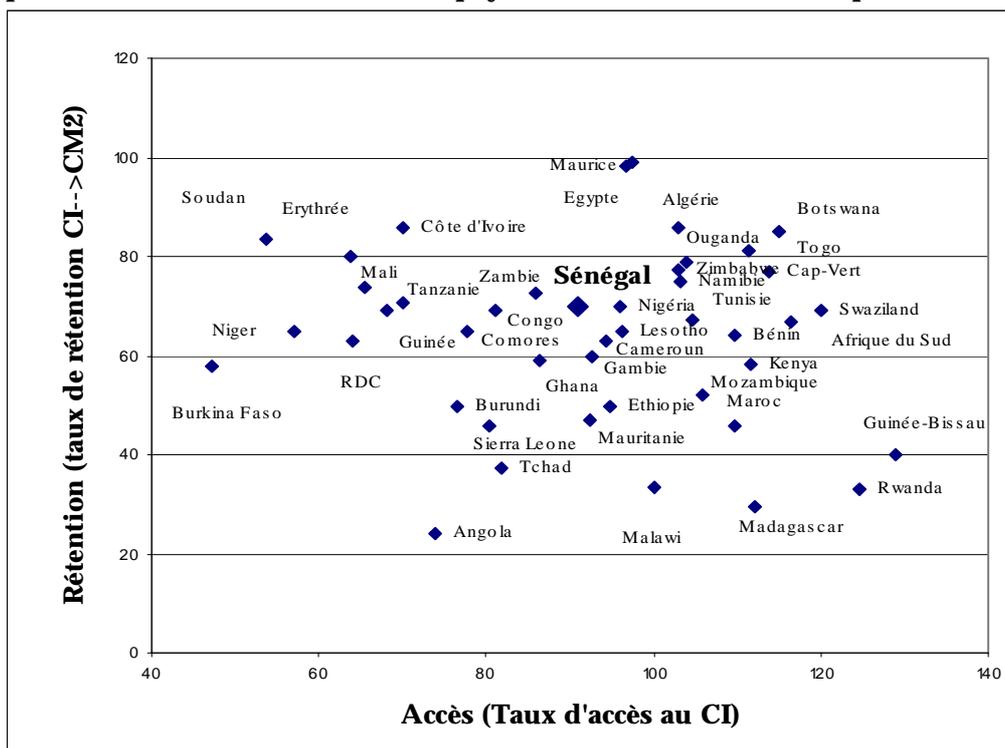
Graphique 5 : Profil de scolarisation simulé avec les conditions actuelles d'accès et de rétention



Si les conditions de rétention restent inchangées, en 2008, soit à mi-parcours entre 2000 et 2015, année horizon de l'objectif d'achèvement universel du cycle primaire, seuls 64% des enfants d'une classe d'âge atteindront la fin du cycle. Il restera encore les 2/3 du chemin à parcourir.

L'approche comparative constitue un angle complémentaire d'éclairage sur les questions d'accès et de rétention. Le graphique 6 présente les taux d'accès (axe horizontal) et de rétention (axe vertical) de l'ensemble des pays africains pour lesquels les données sont disponibles.

Graphique 6 : Accès et rétention dans les pays africains, année 2001 ou proche.



Comparativement aux autres pays africains, le Sénégal se situe dans la moyenne, tant au niveau de l'accès que de la rétention.

Les éléments d'analyse présentés précédemment montrent qu'il convient de se demander comment améliorer la rétention (diminuer les abandons) au Sénégal pour se donner une chance d'atteindre l'objectif de Dakar. Pour cela, il importe tout d'abord de prospector les raisons des abandons massifs en cours de cycle.

4 Pourquoi les enfants abandonnent-ils en cours de cycle ? Questions d'offre/demande

Ce qui est en fait clairement spécifique de la rétention, c'est que la question des abandons ne se pose que pour les enfants qui ont eu un jour accès à l'école (il y avait alors une offre et une demande qui s'étaient rencontrées), et qui, un autre jour, vont mettre un terme à leurs études. Ce qui est spécifique de la rétention, ce sont donc les changements qui se sont constitués entre ces deux moments.

Ces changements entre l'accès à l'école et l'abandon des études, peuvent concerner des défaillances du côté de l'offre de services éducatifs ou bien du côté de la demande familiale. Les défaillances du côté de l'offre peuvent elles-mêmes être potentiellement de nature quantitative ou qualitative, sachant que celles du côté de la demande peuvent concerner une augmentation des coûts de scolarisation pour les familles et/ou une diminution de la perception des bénéfices qui lui sont associés.

Concernant l'offre de services éducatifs, une raison des plus drastiques est qu'il est possible que l'école dans laquelle l'enfant a été inscrit en première année d'études, n'offre pas une possibilité sur place de continuité éducative jusqu'à la fin du cycle primaire. Dans ces conditions (situation d'école incomplète), l'enfant devrait aller dans une autre école généralement éloignée du domicile parental, avec pour conséquence, une probabilité très forte d'abandon des études ; cela dit, dans ces conditions, s'il y a bien arrêt prématuré des

études, il serait plus pertinent de dire que c'est l'école qui abandonne les élèves, plutôt que ce sont les élèves qui abandonnent l'école.

Il faut donc évaluer dans quelle mesure ces situations, dans lesquelles la continuité éducative jusqu'en fin de cycle n'est pas assurée, peuvent contribuer à rendre compte du faible niveau de rétention en cours d'études primaires.

4.1 Combien d'écoles incomplètes ? Combien d'élèves dans ces écoles ?

On peut d'abord penser à caractériser chaque école selon le nombre de niveaux d'études offerts, et calculer au cours d'une année scolaire donnée, la proportion des élèves qui sont scolarisés dans une école à cycle incomplet. Le tableau 3 suivant donne le chiffrage de ces situations au cours des deux dernières années scolaires.

Tableau 3 : % d'écoles par nombre de niveaux offerts et % d'élèves correspondants

Nombre de niveaux offerts	% d'écoles		% d'élèves	
	2001/02	2002/03	2001/02	2002/03
1	10%	11%	2%	2%
2	18%	19%	5%	5%
3	18%	16%	7%	7%
4	11%	11%	6%	7%
5	8%	8%	6%	6%
6 (cycle complet)	36%	36%	74%	73%

Seuls 36% des écoles primaires sénégalaises offrent l'ensemble des 6 niveaux que comporte le cycle primaire. Du fait que les écoles complètes comptent plus d'élèves que les écoles incomplètes, 73% des élèves sont scolarisés dans des écoles proposant l'ensemble des niveaux, et donc à fortiori une continuité de l'offre éducative sur l'ensemble du cycle primaire.

Cela ne veut pas dire cependant que 27% (100 – 73%) des élèves sont en situation de pénurie d'offre éducative à un moment de leur scolarité car une école peut ne pas proposer l'ensemble des niveaux d'un cycle mais « suivre » ses élèves et créer des nouvelles classes au fur et à mesure de leur progression dans le cycle (et/ou utiliser un système de recrutement en année alternée). Il faut donc aller plus loin dans l'analyse.

4.2 Quelle est la proportion d'élèves à qui le système n'offre pas la continuité éducative jusqu'à la fin du cycle ?

Une méthode complémentaire intéressante consiste à utiliser les données individuelles d'écoles sur deux années successives (2001/02 et 2002/03). Elle se fonde sur le calcul, pour chaque école, d'une série de taux de transition entre niveaux successifs sur les deux années consécutives. Si un de ces taux de transition vaut 0, cela signale une situation de discontinuité éducative dans cette école. On peut alors identifier dans chaque niveau du cycle la proportion des élèves qui n'a pu poursuivre ses études dans la même école. On obtient alors une estimation de la proportion d'élèves qui ne peut (ou ne pourra si aucune nouvelle classe est ouverte) pas atteindre la dernière année du cycle en raison d'une disparition de l'offre éducative.

Les calculs donnent le résultat suivant : **5% des nouveaux entrants du CI sont dans une école qui, dans son état actuel, n'offre pas la continuité éducative tout au long du cycle.** Pour ces enfants on peut dire que c'est l'école (ou le système éducatif) qui les abandonne plutôt que l'inverse. Même s'il est nécessaire d'ouvrir de nouvelles classes pour pallier à ce problème de discontinuité de l'offre et ainsi donner la possibilité à ces élèves de poursuivre jusqu'à son terme le cycle primaire, **le manque d'offre n'explique qu'une faible partie de la mauvaise rétention.**

4.3 Que vaut la rétention dans les écoles avec offre éducative complète ?

De façon complémentaire on peut aborder le problème du côté de la demande en calculant le taux de rétention dans l'échantillon d'écoles offrant la continuité éducative sur tout le cycle. Ceci donne une idée de ce que pourrait être la rétention des élèves si l'offre éducative était complète dans toutes les écoles.

Le taux de rétention dans l'échantillon des écoles proposant la continuité éducative sur tout le cycle vaut 73% et n'est donc que très légèrement supérieur à ce qui est observé en moyenne sur l'ensemble des écoles sénégalaises (70%). Ceci signifie **qu'une politique d'offre visant à compléter les écoles incomplètes, même si elle est essentielle, ne permettra de gagner que 3 points de rétention, beaucoup moins que ce qu'il est nécessaire pour atteindre la scolarisation primaire universelle.**

Ces éléments d'analyse renforcent l'idée que les raisons d'abandons se situent beaucoup plus du côté d'un manque de demande.

5 Comment maintenir ou stimuler la demande ?

Il convient maintenant de considérer les facteurs qui sont susceptibles d'être responsables de la partie des abandons qui interviennent dans les écoles assurant la continuité de l'offre sur tout le cycle. En matière de rétention scolaire, il est tautologique (mais utile) de souligner que l'abandon des études concernent des enfants qui ont préalablement eu accès à l'école. En d'autres termes, cela suggère que l'équilibre des coûts et des bénéfices perçus par les parents qui a dû être favorable à l'école lors de l'accès en CI, ne l'est plus quelques années plus tard. Dans quelle mesure l'équilibre, initialement favorable, mais certainement fragile, des coûts et des bénéfices peut-il s'être modifié en cours d'études ?

5.1 La diminution du redoublement au service de l'amélioration de la rétention

Il y a un facteur, inconnu au moment de l'entrée à l'école, et qui va progressivement se découvrir en cours d'études; il concerne l'adaptation de l'enfant au contexte scolaire et la réussite dans ses études. Même si les parents ne sont pour une part pas totalement compétent pour juger de la réussite de l'enfant, ils ont tout de même des signaux; le plus tangible de ces signaux est sans doute le fait que l'enfant progresse sans encombre d'un niveau au niveau suivant, ou bien est contraint de redoubler. **Au Sénégal, les redoublements sont relativement fréquents avec un taux global de 14% pour le cycle primaire.** Pour ces enfants qui doivent redoubler, ceci a la double conséquence d'une part de faire prendre à l'enfant une année d'âge sans progresser dans sa scolarité et d'autre part, outre d'impliquer des coûts directs supplémentaires tant pour les parents que pour le gouvernement, de donner aux parents un signal négatif sur la capacité de l'enfant à tirer

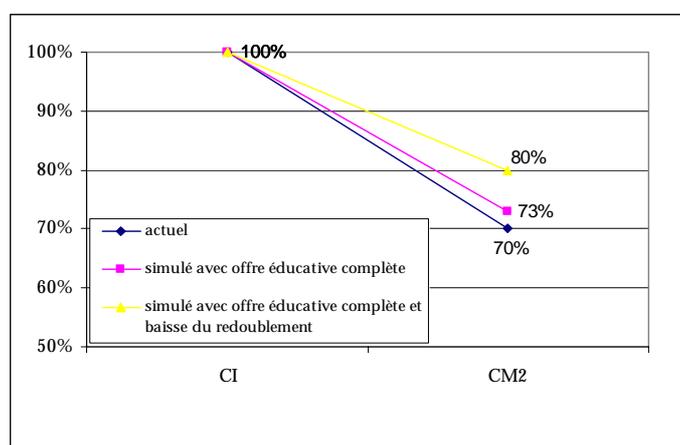
profit de l'enseignement auquel il est exposé. Sans équivoque, cela ne peut qu'inciter les parents à réviser à la baisse les bénéfices que leur enfant est susceptible de retirer de l'école.

Si, sur un plan théorique, on conçoit qu'une grande fréquence des redoublements puisse avoir une incidence négative sur la rétention des élèves en cours de cycle primaire, il n'est pas immédiat de déterminer de façon quantitative quelle pourrait être, dans le cas du Sénégal, l'incidence des 14% de redoublement sur le taux de rétention (du moins pour cette partie de la rétention qui n'est pas déterminée par une offre locale défailante). Nous ne disposons pas de données sénégalaises qui nous permettraient d'apporter des éléments empiriques validés de réponse à cette question. En absence de telles données, spécifiques, nous pouvons mobiliser des analyses internationales comparatives pour avoir une idée de la réponse. Ainsi, un modèle économétrique international cherchant à rendre compte de la variabilité du taux de rétention en fonction de la fréquence des redoublements (ainsi que du niveau de développement économique du pays et du coût unitaire des études) indique qu'en moyenne dans l'échantillon d'une cinquantaine de pays (dont le Sénégal), **un point de redoublement en plus est associé à une diminution du taux de rétention de 0,8 point. Si on se fonde sur cette estimation, on estime que les 14% de redoublement pourraient justifier, à eux-seuls, environ 11 points dans le taux d'abandon en cours de cycle primaire.**

Sur la base de ces résultats numériques qui, pour être vraisemblables pour le contexte sénégalais, doivent toutefois être considérés comme ayant surtout une valeur illustrative, on trouve évidemment des arguments pour suggérer de réduire la fréquence des redoublements dans le pays. Si le pays réussissait à réduire le taux moyen de redoublement de 14 à 5%⁴, il est estimé que cette mesure pourrait à elle seule améliorer la rétention de plus de 7 points.

Le graphique 7 montre les simulations effectuées :

Graphique 7 : Profils de rétention, actuel et simulés



Pour atteindre cet objectif de diminution des redoublements, des actions sur la qualité de l'école ne peuvent évidemment pas être nuisibles; cela dit, l'expérience montre qu'il convient également de prendre des mesures de nature structurelle et administrative pour réaliser des progrès significatifs sur ce point. Par exemple, l'organisation de cycles de 2 ou 3 ans au cours desquels il y a un programme manifestant des objectifs de cycle (et non d'année), sans redoublement intra cycle et avec des évaluations inter cycle doit sans doute être envisagée (ou confirmée si la réforme est déjà prévue). Au passage de cycle, et de façon complémentaire, des normes maximum de redoublement pourraient aussi être imposées au niveau des écoles ou des circonscriptions d'inspection. Toutefois, une telle réforme, si elle est engagée doit être effective et nécessite de ce fait une phase de sensibilisation auprès des

⁴ Objectif du Programme Décennal d'Education et de Formation (PDEF).

différents acteurs du système éducatifs. Il serait entre autre nécessaire d'informer inspecteurs départementaux, directeurs d'établissement, inspecteurs pédagogiques, enseignants et parents d'élèves des effets néfastes du redoublement pour que l'introduction de sous cycle avec promotion automatique sur certaine classe devienne effective et consensuelle.

Cela passe certainement aussi par la mise en place de mécanismes/schémas d'imputabilité (qui est responsable de quoi en la matière, rôle des IDEN, des APE ? quelles mesures incitatives ? quelles sanctions ?)⁵

5.2 autres mesures envisageables pour stimuler la demande

Nous avons vu précédemment que même une diminution du redoublement conforme aux objectifs du PDEF (i.e. ciblant un taux de 5%) assortie d'une offre éducative complète dans chaque école n'aurait qu'un impact certes important mais globalement insuffisant puisque cette double mesure permettrait seulement d'atteindre un taux de rétention sur le cycle primaire de 80%. Il convient donc de prospecter d'autres leviers potentiels.

- Age d'entrée au CI :

Lorsque l'enfant accède au CI, il/elle est relativement jeune (en moyenne 7,5 ans⁶), âge où les coûts d'opportunité liés à sa présence scolaire sont encore relativement faibles. Par contre il est généralement observé que ces coûts d'opportunité sont croissants avec l'âge et avec le développement physique des enfants. Les garçons deviennent plus aptes à aider pour les travaux agricoles ; et pour les filles, l'âge de la puberté (de l'ordre de 12-13 ans) constitue une période à laquelle la vigilance des parents s'exerce de façon toute particulière, notamment dans les segments les plus traditionnels de la société. Ces éléments font que les coûts d'opportunité à envoyer un enfant à l'école sont globalement croissants avec l'âge et par conséquent avec le niveau scolaire.

Il convient alors de se demander si avancer d'un an l'âge officiel d'entrée à l'école primaire (6 ans au lieu de 7 ans à l'heure actuelle) ne permettrait pas de minimiser les abandons ayant lieu en fin de cycle et donc globalement d'améliorer la rétention. Nous ne disposons pas à l'heure actuelle de suffisamment d'éléments pour tester cette hypothèse mais il serait certainement pertinent d'analyser la base de données scolaires pour 1) prendre la mesure de l'augmentation des abandons avec l'âge et 2) simuler le gain de rétention envisageable par l'avancement d'un an de l'âge d'entrée dans le cycle.

- Perception de l'école par les parents :

Il n'existe pas de demande scolaire en tant que telle mais une demande pour une offre donnée (un service éducatif ayant telle et telle caractéristiques). En conséquence, si la demande est fragile, cela signifie que **l'offre éducative est insuffisamment conforme à ce qu'en attendent les familles et on peut se demander quels sont les principaux facteurs de l'inadéquation de l'école sénégalaise offerte avec les attentes des parents.**

Par rapport à cette question, une étude **qualitative** sur les facteurs socio-culturels de la demande d'éducation⁷ a d'ores et déjà permis de cerner quelques éléments. Ainsi compte tenu des caractéristiques de l'offre éducative au Sénégal (écoles publiques, écoles franco-

⁵ Ce point relève plus des questions de gestion du système et seront analysés dans le cadre d'une autre note

⁶ Cf analyse de l'enquête MICS 2000

⁷ CREA, *Analyse socioculturelle de la demande d'éducation. Quelle école primaire désirent les populations du Sénégal* (Mai 2003), UCAD UCAD

arabes, écoles coraniques), il apparaît que l'école publique, même si elle est perçue comme un moyen sans équivalent de promotion sociale et de maîtrise de la langue française, souffre d'une image fortement dégradée. Elle est ressentie par les familles interrogées comme **peu performante et l'élitisme implicite dans les classes est perçu comme facteurs d'abandons**, les élèves se sentant finalement délaissés par l'école. Au sein des établissements publics, la **perception d'une qualité défaillante** – en termes d'apprentissages scolaires – ainsi que les difficultés grandissantes au niveau de l'insertion du marché du travail font que certains parents, notamment en zone rurale, ne perçoivent pas les bénéfices de l'école, ce qui les amènent soit à ne pas scolariser leurs enfants, soit à les retirer de l'école.

Plusieurs éléments sont ainsi mis en cause par les parents d'élèves comme par exemple le **peu de formation reçue par les volontaires de l'enseignement** dont certains seraient recrutés et mis en situation de classe sans maîtriser suffisamment le français. A noter qu'en ce qui concerne le corps enseignant, certains parents soulignent également **une dégradation de l'ordre moral. La vétusté et l'insalubrité de certains locaux sont également déplorées. L'inadéquation de l'école avec le système productif (calendrier scolaire inadapté aux réalités quotidiennes en zones rurales), et avec les valeurs morales et religieuses est également regrettée**. L'école publique est en effet perçue par certains comme allant à l'encontre des valeurs religieuses musulmanes.

Enfin, il est à noter que **l'appui nutritionnel semble être une des attentes les plus importantes des familles vis-à-vis de l'école**. Par exemple, certaines zones à forte influence religieuse ('hostiles' à l'école publique telle qu'elle existe) ont affiché une augmentation considérable de leur taux de scolarisation suite à l'introduction de cantine scolaire au sein des établissements primaires⁸.

L'ensemble de ces constats est issu d'une base qualitative et repose sur les déclarations des individus. De façon complémentaire, **il serait certainement intéressant d'adopter une approche factuelle quantitative dans la recherche des éléments influant négativement sur la demande** (quelles sont les caractéristiques des écoles dans lesquelles les élèves abandonnent le plus ?). Dans cette perspective, il serait utile, une fois de plus, d'étudier plus finement les données scolaires (analyse au niveau école) pour trouver les facteurs les plus explicatifs de la diminution de la demande avec l'avancement dans le cycle et ainsi imaginer les changements de caractéristiques de l'offre scolaire publique les plus pertinents.

⁸ Sur cette question de l'influence de l'appui alimentaire sur la scolarisation, une analyse est en cours dans le cadre d'un projet UNESCO/PAM. Il sera intéressant dès qu'elle sera achevée d'utiliser ses résultats.

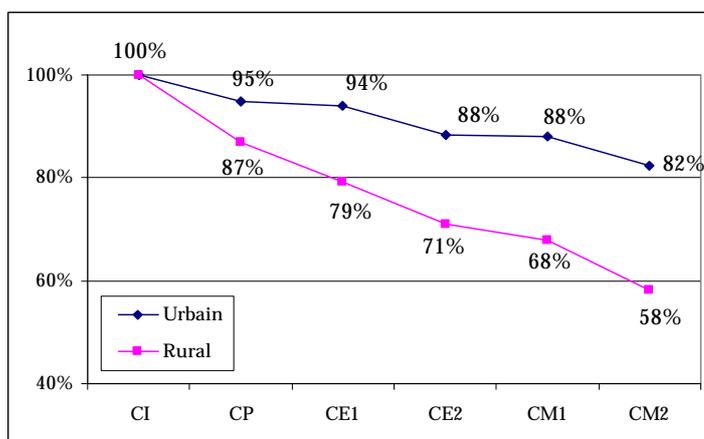
6 Le phénomène est-il le même sur tout le territoire ? questions de disparités régionales Comment cibler les politiques ?

L'analyse faite précédemment fournit des éléments d'appréciation au niveau global, cependant elle ne fait pas état des disparités régionales ou locales qui peuvent exister quant à cette question des facteurs d'offre et de demande. Toujours en utilisant les données de démographie scolaire, il est possible d'affiner l'analyse pour étudier les différences d'offre et de demande éducative suivant la zone d'habitation (urbain ou rural) et entre les différentes régions (inspections académiques et départementales).

6.1 Urbain/Rural

Le calcul des profils de rétention par type de zone sociologique (cf graphique 8), permet de montrer l'ampleur des disparités entre zone urbaine et rurale. Alors que dans les écoles implantées **en milieu urbain, sur 100 élèves entrés au CI, 82 finissent le cycle, en milieu rural les taux d'abandons sont beaucoup plus importants puisqu'ils ne sont que 58% à atteindre le CM2.**

Graphique 8 : Profil de rétention actuel, urbain et rural



Etudions les facteurs d'offre et de demande par type de milieu. Le tableau x suivant donne les valeurs par zone du taux de rétention, de la proportion d'élèves scolarisés dans des écoles n'offrant pas la continuité éducative et le taux de rétention dans l'échantillon des écoles à offre complète.

L'étude des facteurs d'offre et de demande par zone montre trois principaux résultats :

- Il n'y a quasiment **pas de problème d'offre en milieu urbain** : près de 99% des entrants en CI sont scolarisés dans une école proposant une offre éducative complète. Passer de 82% à 100% pour le taux de rétention en zone urbaine nécessitera donc essentiellement des politiques axées sur la demande.
- Les zones rurales sont nettement moins bien dotées en offre scolaire : **plus de 8% des nouveaux entrants sont encore scolarisés dans des écoles qui ne leur proposera pas l'ensemble des niveaux du primaire.**

- La demande scolaire est également beaucoup plus fragile en milieu rural : même en situation d'offre éducative complète : **près de 4 enfants sur 10 entrés dans le système abandonnent avant le CM2.**

Tableau 4 : Indicateur d'offre et taux de rétention par milieu (urbain/rurale), 2002/03

	% de nouveaux entrants du CI en situation d'offre incomplète	% de nouveaux entrants du CI en situation d'offre complète	Taux de rétention actuel	Taux de rétention dans les écoles à offre complète
Urbain	1,2%	98,8%	82%	84%
Rural	8,4%	91,6%	58%	63%

6.2 Par Inspection Académique (IA)

Il est possible de faire la même analyse par inspection académique (cf. tableau 5).

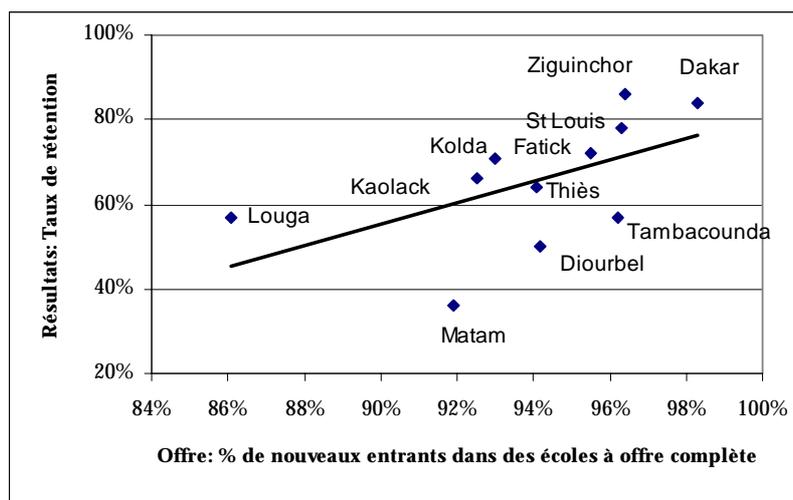
Tableau 5 : Indicateur d'offre et taux de rétention par IA, 2002/03

Inspection d'Académie	% de nouveaux entrants du CI en situation d'offre éducative incomplète	% de nouveaux entrants du CI en situation d'offre éducative complète	Taux de rétention actuel	Taux de rétention dans les écoles à offre complète	Nombre d'élèves total
Dakar	1,7%	98,3%	84%	86%	313 047
Diourbel	5,8%	94,2%	50%	53%	73 526
Fatick	4,5%	95,5%	72%	73%	96 411
Kaolack	7,5%	92,5%	66%	72%	115 944
Kolda	7,0%	93,0%	71%	75%	128 502
Louga	13,9%	86,1%	57%	69%	64 696
Matam	8,1%	91,9%	36%	38%	38 586
St Louis	3,7%	96,3%	78%	80%	93 438
Tambacounda	3,8%	96,2%	57%	59%	73 826
Thiès	5,9%	94,1%	64%	67%	185 491
Ziguinchor	3,6%	96,4%	86%	89%	103 626

On note des disparités importantes, certaines IA étant mieux dotées que d'autres en écoles à offre complète. Suivant les IA, la proportion de nouveaux entrants du CI ne pouvant achever un cycle élémentaire complet du fait d'une pénurie de l'offre s'étend de 1,7% à Dakar (offre présente pour quasiment tous les élèves) à 13,9% dans l'IA de Louga. Dans une moindre mesure les IA de Matam et de Kaolack souffrent également d'une pénurie de l'offre scolaire (respectivement 8,1% et 7,5% des nouveaux entrants dans des écoles à offre incomplète).

Afin d'évaluer plus en détail les poids respectifs des facteurs offre et demande dans l'explication de la faible rétention des élèves en cours de cycle, il paraît intéressant de mettre en regard, par région, l'indicateur d'offre avec le résultat en termes de rétention. C'est l'objet du graphique 9 suivant :

Graphique 9 : Indicateurs d'offre et de rétention par IA



Le premier constat à la lecture du graphique est que **l'importante variété selon les IA des niveaux d'offre s'accompagne d'une diversité élevée des niveaux de rétention : de 36% à Matam à 86% dans l'IA de Ziguinchor.**

Il existe une corrélation positive entre l'offre de continuité éducative et la rétention des élèves sur tout le cycle comme le montre l'allure du graphique précédent. Plus l'offre de continuité éducative est présente et plus on a de chance de conserver les élèves dans les classes jusqu'en CM2. Cependant on remarque également à la lecture du graphique, **qu'à offre éducative égale, certaines IA obtiennent des résultats meilleurs que d'autres en termes de rétention des élèves.** Par exemple, pour des niveaux d'offre autour de 92% (axe horizontal) on observe des résultats très différents suivant les IA : alors que le taux de rétention moyen de Kolda s'établit à 71%, il ne vaut que la moitié (36%) à Matam. Ceci s'explique par des différences du côté de la demande. Dans certaines préfectures, la demande scolaire des parents pour leurs enfants semble beaucoup plus fragile que dans d'autres. C'est particulièrement le cas dans les IA représentées en dessous de la droite oblique dans le graphique. Ces régions montrent des résultats moyens de rétention inférieurs à ce qu'il est observé en moyenne nationale à niveau d'offre équivalente.

Le tableau 6 suivant résume la situation par IA en présentant le degré d'importance des problèmes identifiés (la rétention elle-même et les facteurs explicatifs de son éventuelle faiblesse). Le nombre d'astérisques mesure l'importance du problème, une case vide signifie que le problème n'est pas prégnant.

Tableau 6 : Intensité des problèmes relatifs à la rétention par IA

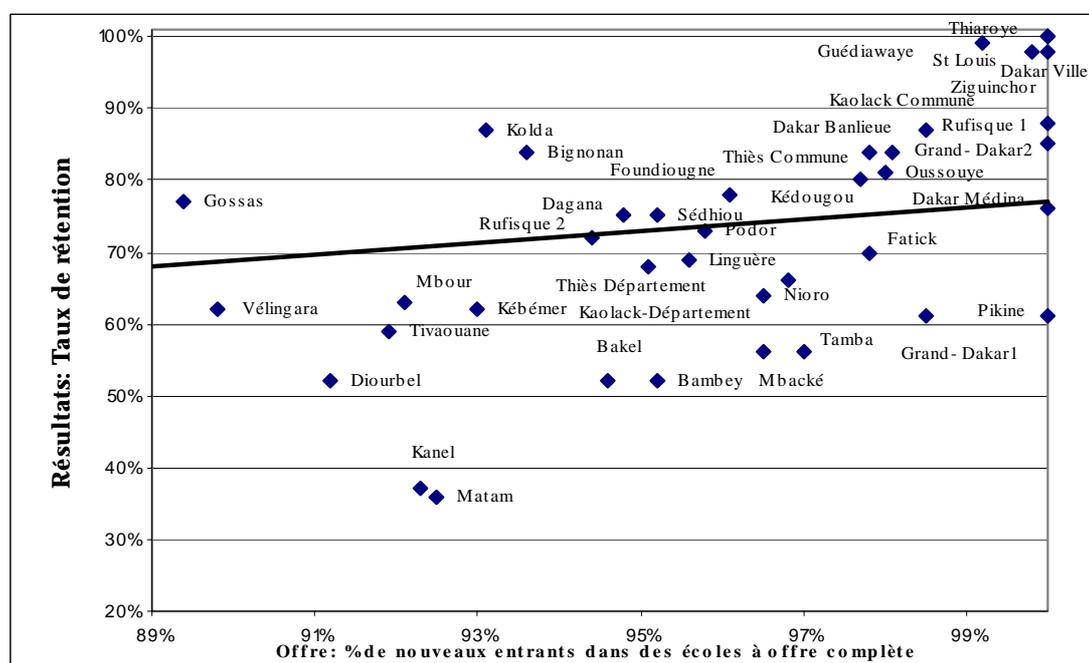
	Problème de rétention	Facteur offre	Facteur demande
Dakar			*
Diourbel	**	*	***
Fatick	*		**
Kaolack	*	*	**
Kolda	*	*	**
Louga	**	**	**
Matam	***	*	****
St Louis	*		*
Tambacounda	**		***
Thiès	*	*	**
Ziguinchor			*

On voit donc la nécessité de cibler les politiques à mettre en place suivant les différentes régions en fonction du diagnostic établi. Il serait par exemple très peu pertinent d'adopter une politique d'offre classique dans une région où le principal facteur explicatif de la mauvaise rétention se situe du côté de la demande, cela consommerait des ressources (qui pourrait être utiliser ailleurs) pour un résultat faible.

6.3 Par IDEN

L'analyse peut également être conduite au niveau des 43 inspections départementales. Le graphique 10 suivant nous donne des éléments de diagnostic intéressants quant aux différences de situations (et donc de politiques à mettre en œuvre) suivant les départements.

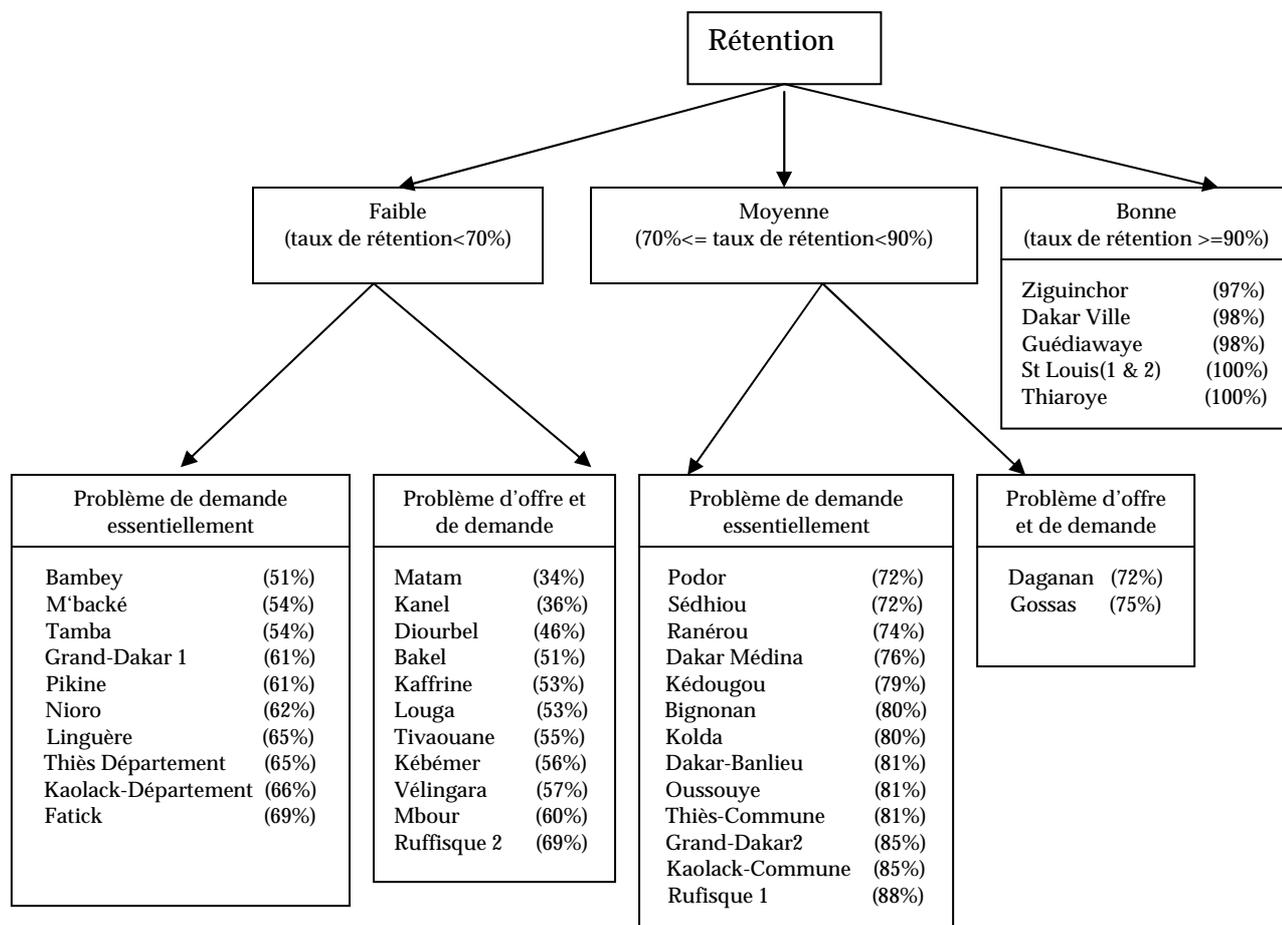
Graphique 10 : Indicateurs d'offre et de rétention par IDEN :



- i) Ranérou n'apparaît pas sur le graphique car le nombre d'élèves scolarisés dans cette IDEN (1 087) est trop faible pour que les indicateurs calculés soient suffisamment significatifs
- ii) Les IDEN St-Louis 1 et St-Louis 2 ont été regroupés pour la même raison

On peut classer les différents départements en utilisant un schéma en forme d'arbre de décision à deux niveaux hiérarchiques (graphique 11). Le premier niveau distingue les départements suivant l'intensité du problème de rétention (rétention bonne au dessus de 90%, moyenne entre 70% et 90% et faible en deçà de 70%). Le second niveau qui s'intéresse à classer les IDEN où la rétention est moyenne ou faible, distingue suivant la prépondérance du facteur explicatif de la faiblesse de la rétention. On considère qu'il y a un manque d'offre dans les IDEN où la part des élèves inscrits dans des écoles à offre incomplètes est supérieure à 5%. On diagnostique un problème de demande lorsque le taux de rétention calculé sur l'échantillon des écoles complètes est inférieur à 80%. Le tableau des indicateurs de tous les départements est fourni en annexe.

Graphique 11 : Arbre de classification des IDEN en fonction du niveau de rétention et des facteurs offre/demande expliquant sa faiblesse



Le chiffre entre parenthèses est le taux de rétention CI → CM2 calculé dans l'IDEN

7 Conclusions et perspectives :

- Le Sénégal a encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre l'objectif de scolarisation primaire universelle qu'il s'est fixé à l'horizon 2015. **Un enfant sur deux n'atteint pas la fin du cycle primaire.** Sachant que seuls 69% des individus effectuant six années de scolarisation deviennent alphabètes durables à l'âge adulte, le système éducatif actuel ne permet qu'à une faible proportion de chaque classe d'âge d'obtenir les acquis nécessaires à une alphabétisation irréversible.
- **La faiblesse du taux d'achèvement du cycle résulte beaucoup plus du nombre très élevé d'abandons que de l'accès au CI** (9 enfants sur 10 y accèdent). Des progrès considérables doivent être accomplis dans les meilleurs délais en matière de rétention ; seuls **70% des enfants entrés au CI atteignent le CM2 dans les conditions actuelles du système.**
- **La faiblesse de la rétention est essentiellement due à la fragilité de la demande scolaire, qui s'effrite avec l'avancée dans le cycle.** Compléter les écoles incomplètes (politique d'offre classique), même si cela paraît nécessaire, ne permettra de faire progresser le taux de rétention que de 3 points de pourcentage.
- Le redoublement, en tant que signal négatif fort sur la perception coûts/bénéfices de la scolarisation qu'ont les parents d'élèves, constitue une cause importante de la diminution de la demande scolaire et donc des abandons. Il est estimé, en moyenne sur le continent africain, que **chaque point de pourcentage de redoublement en moins occasionne une augmentation de 0,8 point de rétention.**
- D'autres facteurs influencent également négativement la demande pour l'éducation primaire. On peut penser à l'âge des élèves (on sait que lorsque l'enfant atteint 12 ou 13 ans, âge de la puberté pour les filles et de développement physique chez les garçons, certains parents préfèrent ne plus l'envoyer à l'école). En conséquence, **l'idée d'avancer l'âge officiel d'entrée au CI d'une année (de 7 à 6 ans) pourrait s'avérer payante en termes de diminution des abandons en fin de cycle.** Cette idée devra être confirmée par une analyse factuelle sur la question.
La perception de l'école sénégalaise par les parents d'élèves et l'inadéquation de cette perception avec leurs attentes (en termes de qualité, d'adéquation avec les structures productives et les valeurs religieuses...) peut également constituer un frein à la scolarisation primaire complète.
- Il existe des différences importantes suivant les régions en termes de résultats. **Le taux de rétention en milieu rural ne vaut que 58% en milieu rural, contre 82% en zone urbaine.** Les disparités suivant les départements sont encore plus flagrantes : **le taux de rétention s'étend de 36% (dans l'IDEN de Matam) à 100%.** Le diagnostic offre/demande varie également grandement suivant les zones géographiques. Certains départements jouissent d'une meilleure offre éducative que d'autres et la prépondérance du facteur demande dans l'explication des abandons varie également beaucoup d'un IDEN à l'autre. Les politiques à mettre en place doivent donc être différenciées suivant les départements en fonction de ce diagnostic.
- Des **analyses complémentaires** quantitatives sont nécessaires pour affiner les résultats présentés dans cette note (notamment chiffrer l'impact sur la rétention du redoublement et de l'âge d'entrée mais aussi des classes multigrades et du double flux) et identifier les réformes les plus coût efficaces à mettre en place pour donner une chance au Sénégal d'atteindre la scolarisation primaire universelle en 2015.

Annexe : Indicateurs d'offre et de rétention par IDEN

IDEN	% de nouveaux entrants du CI en situation d'offre éducative incomplète	% de nouveaux entrants du CI en situation d'offre éducative complète	Taux de rétention actuel	Taux de rétention dans les écoles à offre complète	Nombre d'élèves scolarisés
Bakel	5,4%	94,6%	51%	52%	23 162
Bambey	4,8%	95,2%	51%	52%	27 440
Bignonan	6,4%	93,6%	80%	84%	51 510
Dagana	5,2%	94,8%	72%	75%	36 572
Dakar Banlieue	2,2%	97,8%	81%	84%	65 680
Dakar Médina	0,0%	100,0%	76%	76%	11 538
Dakar Ville	0,0%	100,0%	98%	98%	9 241
Diourbel	8,8%	91,2%	46%	52%	25 490
Fatick	2,2%	97,8%	69%	70%	51 110
Foundiougne	3,9%	96,1%	74%	78%	26 331
Gossas	10,6%	89,4%	75%	77%	18 970
Grand- Dakar1	1,5%	98,5%	61%	61%	22 604
Grand- Dakar2	0,0%	100,0%	85%	85%	18 034
Guédiawaye	0,8%	99,2%	98%	99%	44 132
Kaffrine	15,8%	84,2%	53%	60%	30 565
Kanel	7,7%	92,3%	36%	37%	14 902
Kaolack Commune	1,5%	98,5%	85%	87%	32 703
Kaolack-Département	4,9%	95,1%	66%	68%	26 264
Kébémér	7,0%	93,0%	56%	62%	17 413
Kédougou	2,3%	97,7%	79%	80%	15 613
Kolda	6,9%	93,1%	80%	87%	41 571
Linguère	4,4%	95,6%	65%	69%	15 072
Louga	22,8%	77,2%	53%	73%	32 211
Matam	7,5%	92,5%	34%	36%	22 597
Mbacké	3,5%	96,5%	54%	56%	20 596
Mbour	7,9%	92,1%	60%	63%	67 797
Nioro	3,5%	96,5%	62%	64%	26 412
Oussouye	2,0%	98,0%	81%	81%	10 150
Pikine	0,0%	100,0%	61%	61%	27 077
Podor	4,2%	95,8%	72%	73%	31 599
Ranéroù	19,2%	80,8%	74%	100%	1 087
Rufisque 1	0,0%	100,0%	88%	88%	15 623
Rufisque 2	5,6%	94,4%	69%	72%	26 526
Sédhiou	4,8%	95,2%	72%	75%	55 805
St Louis (1 & 2)	0,0%	100,0%	100%	100%	25 267
Tamba	3,0%	97,0%	54%	56%	35 051
Thiaroye	0,0%	100,0%	100%	100%	72 592
Thiès Commune	1,9%	98,1%	81%	84%	42 215
Thiès Département	3,2%	96,8%	65%	66%	36 073
Tivaouane	8,1%	91,9%	55%	59%	39 406
Vélingara	10,2%	89,8%	57%	62%	31 126
Ziguinchor	0,2%	99,8%	97%	98%	41 966